

Assemblées de secteurs 2019

Avis de convocation

Les producteurs de bois et les propriétaires forestiers de la région de Québec sont convoqués aux assemblées de secteurs 2019 du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) et du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.

Les réunions auront lieu aux dates et aux endroits inscrits dans le tableau ci-dessous. Veuillez prendre note que vous aurez l'occasion, lors des assemblées, de proposer des résolutions pouvant être présentées à l'assemblée annuelle du SPFRQ.

Un sujet de haute importance sera aussi discuté pour la négociation de nouvelles ententes dans la mise en marché des bois de sciage et déroulage. Nous comptons sur votre appui et votre participation active à ces assemblées.

Jacques J. Tremblay, ing. f.
Secrétaire général

Projet d'ordre du jour

- 1- Mot de bienvenue;
- 2- Lecture et adoption de l'avis de convocation ainsi que du projet d'ordre du jour;
- 3- Nomination des délégués pour l'assemblée générale annuelle;
- 4- Élection des administrateurs (dans les secteurs concernés);
- 5- Négociation de nouvelles ententes avec les scieurs;
- 6- Résolutions;
- 7- Situation dans les marchés;
- 8- Divers;
- 9- Levée de la séance.

AVIS : En cas de mauvais temps, consultez le site Web ou la page Facebook pour la tenue de l'assemblée ou appelez le secrétariat du SPFRQ 418 872-0770, poste 240.

Région	Salle	Endroit	Date	Heure
CHARLEVOIX	Centre des loisirs Salle des loisirs	346, Route 138 Saint-Hilarion (Québec) G0A 3V0	Mardi, 22 janvier	19 h 30
BELLECHASSE – LES ETCHEMINS	École des Échos-de-la-Forêt	1460, rue Saint-Louis Saint-Philémon (Québec) GOR 4A0	Jeudi, 24 janvier	19 h 30
LOTBINIÈRE – MÉGANTIC et L'ÉRABLE – BÉCANCOUR	Centre municipal Salle du Patrimoine (en bas)	254, rue Saint-Pierre Sainte-Agathe-de-Lotbinière (Québec) G0S 2A0	Mardi, 29 janvier	19 h 30
RIVE-SUD et RIVE-NORD DE LA CAPITALE	Hôtel Travelodge Salle Henri IV	3125, rue Hochelaga Québec (Québec) G1V 4A8	Mercredi, 30 janvier	19 h 30
PORTNEUF	Centre communautaire	110, rue Principale Saint-Gilbert (Québec) G0A 3T0	Jeudi, 31 janvier	19 h 30
CÔTE-NORD	Le Danube Bleu Econo Lodge Salle A	5, Route 138 Forestville (Québec) G0T 1E0	Jeudi, 7 février	19 h 30

Note : Le formulaire d'engagement pour être nommé délégué à l'assemblée annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec se trouve à la page 8.

Renouvellement de la cotisation

Soutenez votre Syndicat... et courez la chance de gagner un GPS !

Il est temps pour les membres de renouveler leur adhésion au Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, en payant la cotisation 2019. Si vous êtes déjà membre, vous recevrez bientôt un formulaire par la poste. Les personnes intéressées qui ne sont pas membres peuvent aussi adhérer, en demandant un formulaire au secrétariat du Syndicat, au 418 872-0770, poste 240 ou à spfrq@upa.qc.ca.

Pourquoi devenir membre ? Avant tout pour soutenir une organisation dont la mission première est de défendre l'intérêt de la collectivité des pro-

priétaires de forêts privées. Ce soutien n'est pas que financier. Il est aussi symbolique. En payant une cotisation annuelle de 40 \$ (plus taxes), vous montrez que les actions du Syndicat et les dossiers qu'il défend sont importants pour vous.

Avantages offerts aux membres

Être membre, c'est pouvoir participer aux instances du Syndicat et contribuer au choix de ses orientations et activités. C'est aussi avoir accès aux avantages suivants :

Conseil d'administration

Trois postes à pourvoir

Le conseil d'administration du Syndicat est composé de neuf administrateurs représentant les producteurs de différents secteurs géographiques. Le mandat d'un administrateur est de trois ans et il est rééligible. Trois postes sont à pourvoir chaque année. Lors des prochaines assemblées de secteurs de l'hiver, les postes suivants seront à combler :

Secteur	Territoire	Administrateur sortant
Secteur 3 Lotbinière	Le territoire de la MRC de Lotbinière.	M. Réal Poirier
Secteur 6 Portneuf	a) Le territoire de la paroisse de Lac-aux-Sables et de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans la MRC de Mékinac ; b) Le territoire de la MRC de Portneuf.	M. Léo Gignac
Secteur 9 Côte-Nord	a) Le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord ; b) Le territoire de la MRC de Manicouagan, à l'exception de la municipalité de Franquelin et des villages de Baie-Trinité et de Godbout.	M. Yves Laurencelle

Note : Messieurs Poirier, Gignac et Laurencelle ont fait connaître leur intention de présenter à nouveau leur candidature.

Marche à suivre pour présenter sa candidature

Tout membre du Syndicat qui est propriétaire ou possesseur de bois visé par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec peut présenter sa candidature dans un secteur où il possède ou détient ce bois. Il doit compléter un formulaire de mise en candidature et le faire parvenir au Syndicat, au plus tard à 16 h, dix jours avant la tenue de l'assemblée de secteur concerné. Le formulaire doit être signé par au moins trois membres en règle du même secteur que le candidat.

Vous pouvez vous procurer un formulaire de mise en candidature au poste d'administrateur au secrétariat du Syndicat. Le numéro de téléphone est le 418 872-0770, poste 240.

Un comité de mise en candidature a le mandat d'étudier la recevabilité des formulaires de candidature, conformément au règlement général du Syndicat.

Élection des administrateurs

Lors des assemblées de secteurs, les membres auront à voter pour le candidat de leur choix parmi les candidatures valides reçues. Dans le cas où une seule candidature valide est soumise, le candidat sera jugé élu par acclamation.

Tirage de quatre prix parmi les membres

Tous les membres qui auront payé leur cotisation avant le 15 mars 2019 seront éligibles aux tirages d'un GPS Garmin Map 64 S, d'un ruban à mesurer forestier Spencer, d'un casque de sécurité complet et d'une scie à élaguer. Ces quatre prix de tirages seront effectués avec la collaboration des Équipements Techno-for.

1. Obtenir un rabais de 10 % sur tous les produits vendus par **Équipements Techno-for**. Ce distributeur offre une gamme étendue d'équipements pour les forestiers, notamment tous les équipements de sécurité, des treuils forestiers et des scies à chaînes. Pour en savoir plus, consultez le site www.techno-for.ca

2. Devenir, sans frais supplémentaires, membre des **Amis de la forêt privée**, un groupe mis sur pieds par la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ). À ce titre, vous avez droit aux avantages suivants :

- Revue *Forêts de chez nous* quatre fois par année ;
- Infolettre *Forêts de chez nous PLUS*, publiée 12 fois par année par la FPFQ ;
- Revue de presse de la forêt privée, 52 publications par année ;
- Rabais Avantages UPA (AgriCarte Desjardins /Toromont CAT /Fiat Chrysler Automobiles /Groupe Hospitalité Westmont / Points et Hazmasters) ;
- Rabais 30 % dans les petites annonces du journal *La Terre de chez nous* ;
- Rabais 30 % sur l'abonnement du journal *La Terre de chez nous*.

3. De plus, le Syndicat réalise exclusivement pour les membres une édition spéciale du journal **Info Membres** incluant votre carte de membre vous donnant droit aux différents privilèges.

Renouvellement des ententes avec les scieurs

Le chemin est difficile, mais on va s'y rendre

Le processus de renouvellement des ententes avec les scieurs, amorcé à l'automne 2015, a été ralenti en raison de plusieurs facteurs. Au printemps dernier, le Syndicat a accepté de participer de façon volontaire aux travaux d'un comité de haut niveau composé d'un représentant du CIFQ et de quelques représentants des scieurs. Le Syndicat a décidé cet automne de mettre fin à sa participation sur ce comité. Celui-ci avait été créé pour tenter de convenir d'un contrat type susceptible d'être présenté aux scieurs. Il était devenu évident, de l'avis des administrateurs, que le Syndicat ne pourrait pas atteindre les principaux objectifs sur ce comité.

Simultanément, le CIFQ a, de façon surprenante, demandé le 2 octobre dernier à la RMAAQ de lui accorder une accréditation en vertu de l'article 110 de la Loi pour négocier avec l'ensemble des 13 offices de producteurs du Québec des ententes-cadres ou des contrats types dans tous les secteurs, et ce, pour tous les produits transformés en provenance de la forêt privée. La RMAAQ a tenu des audiences publiques le 15 novembre 2018 sur cette requête. La PPFQ et ses 13 syndicats ont manifesté leur vive opposition lors de ces audiences. La décision finale de la RMAAQ accorde dorénavant au CIFQ une accréditation en vertu de l'article 111 de la Loi. Cette accréditation cependant est très différente du type d'accréditation demandée à l'origine. Le CIFQ a demandé par la suite à la RMAAQ de les entendre de nouveau sur une éventuelle existence « légale ou juridique » d'une entente-cadre comme par le passé. Cette nouvelle démarche implique maintenant le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie ainsi

que celui de Québec. La RMAAQ va tenir des audiences publiques en février prochain à ce sujet en même temps que la cause impliquant le Syndicat des producteurs forestiers du Sud-du-Québec.

Entre-temps, le Syndicat a finalement décidé de poursuivre et d'intensifier le processus de négociation des contrats individuels, et ce, directement avec les scieurs. Les rencontres avec ceux-ci ont débuté à la fin du mois de novembre. Le Syndicat est extrêmement déçu du retard inacceptable vécu dans ce dossier très important pour les producteurs de bois de la région de Québec. La démarche est maintenant claire et le Syndicat espère convenir des ententes satisfaisantes au cours des prochains mois.

Rappelons que l'objectif principal de cette démarche est d'obtenir des ententes avec les scieurs qui permettront de négocier les prix affichés avec une certaine catégorie d'usines qui n'offrent pas des prix intéressants aux producteurs malgré la vitalité du marché des bois sciés. La question des garanties de paiement demeure également un point important en litige.

Les producteurs présents lors des réunions de consultation et d'information de cet automne ont été informés en détail de l'évolution de ce dossier. Ceux qui assisteront aux assemblées de secteurs de cet hiver seront mis au courant également de l'avancement des discussions avec les scieurs. Le Syndicat compte sur votre soutien et votre grande participation aux assemblées de secteurs qui se tiendront du 22 janvier au 7 février 2019.

Bois pour la pâte, les panneaux et le charbon

Quelques mots sur les acheteurs

Voici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité pâte :

Domtar (Windsor)

- Un retard dans les livraisons de feuillus durs reporte l'entrée en vigueur d'une nouvelle entente pour 2019.
- Les possibilités de livraison pour le feuillu dur et le tremble demeurent excellentes pour les prochains mois. Les prix nets pour ces marchés sont augmentés pour 2019.
- Le volume minimum pour recevoir la prime à l'engagement dans la production de feuillus durs sera atteint. Tous les producteurs qui se sont engagés recevront leur prime en début d'année.

Kruger Wayagamack inc. (Trois-Rivières)

- C'est le dernier blitz des livraisons de bois de 4 pieds. Plus aucune production ne doit être faite en 2019. Une page d'histoire se tournera bientôt...

Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine-d'Auvergne)

- Le Syndicat est en discussion avec la compagnie pour une éventuelle entente 2019 avec une amélioration de la clause sur les délais de paiement.
- Les livraisons à cette usine devront être coordonnées par le Syndicat afin d'éviter des délais de paiement en raison de la livraison d'un trop grand volume pendant une courte période.

Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- L'entente avec l'usine Arbec est prévue jusqu'à la fin mars 2019.
- L'offre élevée des producteurs de Charlevoix pour la production de tremble oblige le Syndicat à restreindre celle-ci.
- Pour les autres régions, les possibilités de livrer du tremble sont très bonnes.

Norbord (Chambord)

- Le Syndicat a convenu d'une entente « spéciale » pour le début de l'année 2019 permettant de livrer 3 000 tmv de bois provenant d'un grand propriétaire dans Charlevoix seulement. La distance de transport (beaucoup plus courte pour ce propriétaire) a permis de conclure cette entente spéciale.
- Un travail avec l'acheteur se poursuit pour convenir d'une entente ultérieure accessible aux producteurs de Charlevoix et de la Côte-Nord.

Papetières américaines

- Au moment d'écrire ces lignes, il était convenu avec l'acheteur que la cour de transfert de Sainte-Justine soit maintenue jusqu'au temps des fêtes pour les producteurs de Bellechasse.
- L'accès à ce marché devrait se maintenir en début d'année 2019.

Exportation du bois d'œuvre vers les États-Unis

Toujours aucun écho...

Au moment d'écrire ces lignes, il n'y a toujours pas d'avancement dans le dossier du conflit canado-américain sur le bois d'œuvre.

À l'automne, le nouvel accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) a été signé. Le bois

d'œuvre ne fait pas partie de cet accord, mais l'entente prévoit le maintien du système d'arbitrage des litiges commerciaux, ce qui est une bonne nouvelle pour les scieurs. Maintenant que l'accord de libre-échange est conclu, la réouverture des négociations sur le bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis est à prévoir.

Prix provisoires 2019

Ajustements à la hausse

La légère hausse consentie par l'usine ainsi que l'ajustement des taux de transport dans l'entente 2018-2019 avec nos transporteurs accrédités ont permis au conseil d'administration du Syndicat d'adopter une hausse des prix provisoires nets du feuillu dur et du tremble chez Domtar pour l'année 2019.

Malheureusement, ce même exercice dans le transport et le statu quo du prix livré à l'usine a également créé une pression négative sur le prix provisoire net du résineux chez Domtar. Pour les autres marchés, les conditions ne permettent pas de hausse des prix provisoires nets.

Essence	Utilisation	Unité de mesure	Prix net Provisoire 2019
Feuillus mélangés 4 pieds (1)	Charbon	m ³ app.	27,36 \$
Feuillus mélangés 8 pieds et plus (1)	Charbon	t.m.v.	37,87 \$
Tremble 8 pieds (2)	Panneaux	m ³ sol.	33,61 \$
Tremble tiges (2)	Panneaux	m ³ sol.	30,61 \$
Feuillus mélangés 8 pieds (3)	Pâtes	t.m.a.	65,40 \$ ↑
Tremble 8 pieds (3)	Pâtes	t.m.a.	62,40 \$ ↑
Pruche et mélèze 8 pieds (4)	Pâtes	t.m.a.	56,11 \$ ↓

(1) Portneuf seulement
(2) Sauf Côte-Nord
(3) Sauf Charlevoix et Côte-Nord
(4) Lotbinière-Mégantic seulement

m³ sol. = mètre cube solide
t.m.a. = tonne métrique anhydre (sèche)
t.m.v. = tonne métrique verte

Contingents 2019

Rappel important

Les producteurs de bois qui ont effectué une demande de contingent de mise en marché de bois à pâte pour l'année 2019 ont reçu une réponse par la poste au cours du mois de décembre. Conservez votre document de contingent afin de le consulter avant d'entreprendre la récolte. Il est important de respecter les normes et instructions de production.

Bois de 4 pieds résineux

Comme vous l'avez probablement constaté, les marchés de 4 pieds brillaient par leurs absences dans le formulaire de demande de contingent. En effet, c'est la toute fin de ce marché de 4 pieds. D'ailleurs, le dernier voyage de « pitoune » de l'histoire du Syndicat sera prochainement livré!

Résineux Domtar

Le marché de résineux 8 pieds à Domtar est accessible aux producteurs de Lotbinière et Mégantic seulement. Le Syndicat a été en mesure d'émettre des contingents à tous ceux qui en ont fait la demande. **De la rigueur s'impose quant au respect des contingents.** Les producteurs qui ont obtenu un contingent pour ce

marché devront appeler au Syndicat lorsque leur bois sera prêt au transport. De plus, aucune production pour ce marché ne doit se faire sans l'autorisation préalable du Syndicat.

Tremble Arbec dans Charlevoix

L'offre de bois dépassant largement la demande, le Syndicat a dû restreindre la production de tremble pour les gens de Charlevoix. Ne connaissant pas les conditions de marché pour la période après le dégel, des contingents ont été attribués seulement pour la période du 1^{er} janvier au 15 mars 2019.

Disponibilité pour des contingents

Il reste encore des volumes disponibles pour les marchés de feuillus chez Domtar à Windsor, de tremble chez Produits forestiers Arbec (sauf Charlevoix) et de feuillus durs chez Charbon de Bois Feuille d'Érable à Sainte-Christine-d'Auvergne (Portneuf seulement). Si vous désirez obtenir ou augmenter un quota de production, vous êtes invités à communiquer avec M. Jonathan Beaudoin au : 418 872-0770, poste 253 ou par courriel à jbeaudoin@upa.qc.ca.

Analyse des marchés

De haut en bas !

Le prix du bois d'œuvre en 2018 a ressemblé à une grosse montagne russe qui n'a qu'une montée et une descente. L'ascension s'étant déjà amorcée en 2017, elle est passée d'une pente de 20 % en début d'année à une pente de 50 % au printemps (pour imager seulement) pour ensuite dégringoler à l'intérieur de quelques mois à son niveau le plus bas depuis deux ans. Cette chute serait explicable entre autres par le ralentissement de la mise en chantier aux États-Unis et la présence de nouveaux joueurs dans ce marché. Les nouveaux prix sont malgré tout considérés comme élevés selon les standards historiques, mais les prévisions pour l'année 2019 sont partagées.

Le doute plane, quand vivrons-nous la prochaine période de ralentissement économique? Certains pensent que cette période est imminente et se produira en 2019. D'autres, plus optimistes, repoussent ce ralentissement à 2022. Pour l'instant, la demande en bois d'œuvre pour la construction résidentielle aux États-Unis et au Canada continue de progresser annuellement.

De son côté, l'offre est toujours limitée. Le déclin de la possibilité forestière en Colombie-Britannique, combiné à la raréfaction de la res-

source de qualité au Québec, empêche les fournisseurs de matériaux à desservir adéquatement la demande.

Parallèlement à ça, le manque de main-d'œuvre aux États-Unis n'a jamais été aussi criant. D'après une association qui regroupe les constructeurs américains, 82 % de ceux-ci rapportent une pénurie de main-d'œuvre. En dépit de la reprise de la construction aux États-Unis, le niveau d'emploi dans ce domaine est de 25 % inférieur à ce qu'il était en 2006.

Enfin, l'accès au crédit pour les premiers acheteurs est maintenant plus difficile depuis la plus récente crise financière. De plus, l'environnement réglementaire (demandes de permis, respect des normes) est devenu un enjeu de taille, ce qui a comme impact d'augmenter les coûts réservés à cet aspect et ainsi affecter l'accès à la propriété.

Il est donc très difficile de prédire le marché du billot pour 2019. Pour le moment, les risques de récession à court terme sont moins élevés que les risques d'une croissance modeste. Reste à voir si le Canada conviendra d'une entente avec les États-Unis dans le dossier du bois d'œuvre.



Avoir de l'audace

L'audace évoquée par le nouveau premier ministre du Québec, M. François Legault depuis son arrivée en poste a inspiré le discours inaugural du président, M. Marcel Groleau, lors du 94^e Congrès de l'UPA tenu en décembre dernier. Il a fourni une définition en cinq points de ce que serait pour lui l'audace en agriculture. De mon côté, son discours m'a inspiré pour notre secteur forestier. Je crois qu'il faut se joindre au convoi de l'UPA, car la définition de l'audace du président de l'UPA colle beaucoup à notre réalité de producteur forestier.

Je m'inspire donc de la définition et des mots du président de l'UPA afin d'exprimer mes souhaits pour 2019.

1. L'audace de travailler étroitement avec les organisations de producteurs

Je souhaite qu'un lien étroit soit recréé avec le gouvernement du Québec, qu'il aille plus loin que la simple consultation. La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) échange régulièrement avec le ministère sectoriel des Forêts, de la Faune et des Parcs. Il faut étendre ces échanges avec le ministère de l'Environnement, celui du Développement économique régional, et les autres qui prennent des actions touchant la forêt privée. Il faut plus que des échanges, on veut participer. Ces ministères devraient avoir le réflexe de solliciter notre participation en amont, avant l'élaboration de politiques et règlements touchant les propriétaires forestiers.

2. L'audace d'avoir un vrai plan vert forestier

Il faut passer d'un mode de réglementation de plus en plus serré vers un plan vert. Ce plan vert forestier convoité devrait rétribuer les services écologiques rendus par les propriétaires forestiers et inclurait de la recherche, entre autres, sur la captation de gaz à effet de serre (GES). Pour cet aspect, la forêt, surtout la forêt privée, peut y contribuer énormément, par le reboisement de friches, dont les plants capturent et emmagasinent le carbone. L'utilisation de bois, plutôt que le béton et l'acier, dans la construction institutionnelle où le carbone capté par les arbres est stocké dans les bâtiments pour de longues périodes est aussi une solution. La filière de la biomasse pour la production d'énergie de remplacement des énergies fossiles contribue également à la réduction des GES en substituant du carbone fossile.

3. L'audace dans la gestion de risques

Être producteur forestier comporte sa part de risques, la clé de l'investissement, c'est la gestion de risques.

Les propriétaires forestiers doivent investir dans leur propriété, d'abord pour faire préparer un plan d'aménagement forestier, ensuite pour réaliser des travaux d'aménagement avec une espérance de revenus ultérieurs.

Toute la question de la réglementation sur les milieux humides et hydriques, celle sur les traverses de cours d'eau sont au cœur de nos préoccupations et constituent des risques importants pour nos producteurs.

4. L'audace de régler le dossier des taxes foncières en 2019

Lors du Congrès de l'UPA, M. Groleau a été chaudement applaudi après avoir demandé à l'auditoire : « Êtes-vous prêts à régler le dossier

des taxes foncières une bonne fois pour toutes » ? Si lors d'une de nos assemblées notre président avait posé la même question, vous auriez certainement eu la même réaction.

Depuis trop longtemps, le fardeau fiscal des propriétaires forestiers augmente beaucoup plus que l'inflation. La valeur du fonds de terrain a plus que doublé depuis 10 ans amenant des hausses de taxes foncières. S'est ajouté des charges pour des services que les propriétaires forestiers n'utilisent pas comme la Sûreté du Québec, la collecte des ordures et la récupération pour ne nommer que quelques-uns. Pourquoi nous faire assumer ce fardeau dont on ne bénéficie pas ?

Si rien n'est fait, on estime que les producteurs forestiers et agricoles devront sortir 45 M\$ supplémentaires de leurs poches en 2019.

5. L'audace de la relève

La relève est une autre grosse question pour tous les producteurs pour lequel il importe d'entreprendre dès maintenant une réflexion sur la direction à prendre. Que ce soit la relève de nos propriétaires, celle de nos délégués ou de nos administrateurs, cet enjeu nous interpelle tous.

« **Ce plan vert forestier convoité devrait rétribuer les services écologiques rendus par les propriétaires forestiers** »

Comme vous le voyez, les sujets d'importance sont communs autant pour les agriculteurs que les propriétaires forestiers. Il est primordial de travailler de concert avec l'UPA pour faire avancer nos dossiers communs. L'UPA soutient les agriculteurs, oui, mais elle

doit continuer à soutenir les propriétaires forestiers, car nos enjeux se rejoignent.

Impasse dans les négociations avec les scieurs

Vous savez sans doute que nous avons été dans une impasse dans nos négociations avec le Conseil de l'industrie forestière (CIFQ) en 2018, d'ailleurs nous vous proposons un suivi de ce dossier majeur en page 2 du journal.

Notre conseil d'administration a plutôt choisi de poursuivre un processus de négociation de contrats individuels directement avec les scieries de notre région. D'ailleurs, ce processus s'est enclenché à la fin de l'automne 2018.

En ce début d'année, où en sommes-nous ? Pour répondre à cette question, je vous invite en grand nombre aux assemblées de secteurs qui se tiendront près de chez vous du 22 janvier au 7 février prochains. Nous avons besoin de votre support pour mener à bien cette négociation primordiale avec les scieurs qui achètent du bois sur notre territoire et pour montrer à l'industrie régionale du sciage que les propriétaires et producteurs sont mobilisés.

Au plaisir de vous voir ou revoir dans les assemblées de secteurs.

Bonne année 2019 !

Jacques J. Tremblay, ing. f.
Directeur général



On a besoin de vous !

L'année 2018 vient juste de s'achever, et l'hiver est venu frapper à nos portes beaucoup plus tôt, en fait trop en ce qui me concerne! Je voudrais amorcer cette nouvelle année en vous rappelant certaines réalités de 2018 et voir avec vous ce que 2019 nous réserve.

On vient de vivre une campagne électorale au Québec et au moment d'écrire ces lignes, les députés et ministres font leur entrée à l'Assemblée nationale. Le nouveau gouvernement a été élu pour réaliser des changements et, en campagne électorale, il a montré une tendance à prioriser l'éducation, la santé et l'économie. Ces sujets sont importants pour la société et particulièrement l'économie pour les producteurs forestiers. Ces jours-ci, on entend les groupes environnementaux et plusieurs analystes politiques craindre que le gouvernement n'en fasse pas assez pour l'environnement. Pour ma part, j'ai pu constater, lors des réunions d'automne, que les propriétaires forestiers étaient inquiets des nouvelles normes environnementales qui pourraient émerger de ce gouvernement, notamment pour les milieux humides et les traverses de cours d'eau. Je partage ces inquiétudes. En 2019, nous devons demeurer vigilants et participer aux consultations qui seront menées par le gouvernement, particulièrement par sa ministre responsable de l'Environnement.

Les propriétaires, afin de mettre en valeur leur patrimoine, doivent parfois traverser des cours d'eau et des milieux humides pour réaliser leurs activités d'aménagement forestier et de récolte de bois. Nous nous attendons à de nouveaux règlements qui feront appel à la logique et au bon sens afin de ne pas alourdir inutilement la mise en œuvre de leurs activités sur leur propriété privée. D'ailleurs, s'il existe encore beaucoup de milieux humides sur les lots boisés c'est parce que les propriétaires les ont bien protégés à ce jour et qu'ils veulent continuer à le faire sans contraintes administratives coûteuses et occasionnant des délais indus dans la réalisation de leurs opérations. À mon sens, le gouvernement doit envisager une rétribution aux propriétaires forestiers qui assurent la protection de ces milieux.

Parlant des réunions d'automne, j'ai remarqué une baisse marquée de la participation des propriétaires depuis trois ans qui est passée de plus de 200 personnes à 127 cet automne. Les raisons expliquant cette baisse sont nombreuses, mais la fin du marché de la « pitoune » en est probablement une des principales.

À la fin janvier, nous vous rencontrerons lors des assemblées de secteurs afin de nommer les délégués pour l'assemblée générale annuelle d'avril prochain. Je compte participer à la plupart des assemblées et j'espère vous voir en grand nombre, pour d'abord faire connaissance avec notre nouveau directeur général, et surtout pour prendre des positions fermes concernant

le sciage et le déroulage. Nous avons besoin d'une grande participation de nos propriétaires et producteurs afin de montrer à l'industrie du sciage que vous êtes mobilisés et que vous appuyez les démarches de votre organisation.

À ce sujet, nous sommes actuellement en discussion avec quelques scieurs afin de nous entendre sur de nouveaux contrats individuels de mise en marché avec chacun d'eux. Ces ententes ont pour objectifs d'obtenir de meilleurs prix surtout dans les secteurs où la concurrence des bois de la forêt publique est plus importante. Pour les usines qui n'offrent pas des prix intéressants aux producteurs malgré la vitalité du marché, nous visons à négocier les prix affichés. La question des garanties de paiement demeure un point important dans nos discussions avec les scieurs.

La fin du marché du 4 pieds résineux marquera un tournant historique majeur pour la majorité d'entre vous. Soyez assurés que votre Syndicat multiplie les efforts pour dénicher des marchés de remplacement.

« **Nous avons besoin d'une grande participation de nos propriétaires et producteurs afin de montrer à l'industrie du sciage que vous êtes mobilisés et que vous appuyez les démarches de votre organisation** »

L'année qui s'est terminée marquera aussi l'histoire avec des prix pour le sciage résineux jamais atteints et une dégringolade durant l'automne. Cette situation a permis aux producteurs d'obtenir de meilleurs prix pour leurs billots, principalement sur la rive-sud de la région. Les démarches que nous entreprenons avec les scieurs devraient probablement aider les secteurs où la concurrence est moins forte.

Finalement, je voudrais vous inviter, en ce début d'année, à renouveler en grand nombre votre carte de membre du Syndicat. Ce geste exprime clairement votre mobilisation à participer à la santé de votre organisation. En plus, la carte de membre vous donne accès à plusieurs privilèges ainsi que la chance de gagner un des nombreux prix de participation offerts cette année.

Je voudrais souhaiter à tous les propriétaires et aux producteurs de Joyeuses Fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2019. J'ai bien hâte de vous rencontrer durant nos assemblées de secteurs. C'est un rendez-vous !

Gaétan Boudreault,
Président

Réunions de consultation et d'information

Baisse de participation

Seulement 127 propriétaires et producteurs forestiers ont participé aux réunions de consultation et d'information du Syndicat de l'automne dernier. Les participants ont été informés de la mise en œuvre du plan de fin de vie du marché du 4 pieds résineux, de la situation dans les autres marchés, du rapport d'étapes des négociations dans le sciage ainsi que de nouvelles règles à venir pour la protection des mi-

lieux humides. Riches en information, les soirées ont quand même permis des échanges constructifs grandement appréciés par l'organisation.

Le Syndicat a profité de ces occasions pour lancer sa nouvelle page Facebook. Un outil d'information de plus, partagez en grand nombre ! @spfqr

Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 7 décembre 2018 » Pour voir les dernières mises à jour: www.prixbois.ca

NOTES IMPORTANTES

1- **Une entente de mise en marché:** Chaque producteur a la responsabilité de conclure une entente de mise en marché avec l'acheteur de son choix. Cette entente devrait toujours être conclue avant d'entreprendre la production. Elle devrait prévoir un minimum de conditions de vente: le prix, les normes de production, le volume et les conditions de transport.

2- **Le prix:** Le prix payé peut varier en fonction de la qualité du bois. Il est souvent supérieur aux prix affichés dans les tableaux qui suivent. Sauf indication contraire, les prix affichés sont des prix payés à l'usine.

3- **Les normes de production:** Vous devez contacter chaque acheteur pour connaître ses exigences particulières. Le non-respect des normes de production peut entraîner une diminution du prix offert ou le refus de chargement. À moins d'un avis contraire, il faut ajouter une surlongueur de 1/2 po par pied aux longueurs indiquées. La surlongueur maximale est de 6 po. Exemples: 8 pi 4 po; 10 pi 5 po; 12 pi 6 po; 14 pi 6 po; 16 pi 6 po

4- **Le volume:** Assurez-vous de pouvoir écouler votre bois avant de le produire. Certaines usines limitent les volumes achetés. Sauf indication contraire, le mesurage en Mpmp est effectué selon la table de cubage Roy.

5- **Le transport:** Certains acheteurs se réservent la responsabilité du transport. D'autres laissent le choix au producteur de s'en occuper. Le prix du transport doit être déduit des prix payés à l'usine. Informez-vous auprès de l'acheteur ou des transporteurs.

6- **Le paiement:** Le paiement est effectué par le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Le Syndicat offre gratuitement la possibilité de payer le producteur directement par virement bancaire. À compter du 1^{er} janvier 2016, les contributions (prélevés) suivantes seront retenues lors du paiement:

- résineux: 1,43 \$/m³ solide
- feuillus: 1,37 \$/m³ solide

• tremble: 1,04 \$/m³ solide
* Pour connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.

7- Bien que le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.

8- Une tonne métrique pèse 2 204 livres ou 1 000 kilogrammes. Une tonne impériale pèse 2 000 livres.

9- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.
10- FC = Face claire, exemple: 4 FC (4 faces claires)

Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux.

Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame.

La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RIVE-NORD		
MOULIN ST-ANDRÉ ENR. Mascouche, Lanaudière M. Mario St-André: (450) 474-2808		
<ul style="list-style-type: none"> • Surlongueur de 4 à 6 po. • Maximum de 5% en longueur de 8 pi. • Pas de rouleur. 		
Pruche	10, 12, 14, et 16 pi	10 po et + 375 \$/Mpmp
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie Éric Boivin: (819) 523-2765 #3229		
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquez avec l'acheteur avant la production pour l'approbation et les critères de façonnage. • Essences livrées séparément, les gros bouts tous du même côté • Diamètre au fin bout minimum: 4 po (10 cm). Carie maximum tolérée de 25% du diamètre. • Aucun achat de pin gris. • Billots: 10 pi 4 po, 12 pi 5 po, 14 pi 5 po et 16 pi 4 po: acceptés. • Pénalité ou voyage refusé en cas de non-respect des exigences. • Aucun chicot ou sec et sain ne sera accepté. 		
Prix usine		
Épinettes	Billots 16 pi 6 po	4 po et + 75 \$/Tonne métrique verte
Sapin	Billots 16 pi 6 po	4 po et + 71 \$/Tonne métrique verte
Épinettes	En longueur	4 po et + 71 \$/Tonne métrique verte
Sapin	En longueur	4 po et + 65 \$/Tonne métrique verte
SCIERIE SAINTE-THÈCLE INC. Saint-Thècle, Portneuf Martin Picard: (819) 534-3598		
<ul style="list-style-type: none"> • Aucune pourriture acceptée. • Courbure maximum de 1 pouce sur la longueur de la bille. • Diamètre minimum de 4 po. • Diamètre maximum de 10 po. 		
Épinette de Norvège,	8 pi 6 po	4 à 10 po 215 \$/Corde 8 pi
sapin, épinettes et pin gris	6 pi 4 po	4 à 10 po 165 \$/Corde 6 pi
Mélèze	6 pi 4 po	4 à 10 po 150 \$/Corde 6 pi
SCIERIE P.S.E. INC. Saint-Ubalde, Portneuf Pierrot Savard: (418) 277-2983		
<ul style="list-style-type: none"> • Surlongueur de 5 pouces. • Bois de 8 pi (de 4 à 7 po de diamètre) empilé séparément. Volume minimal de deux cordes.* • Billes de moins de 9 cm (3,5 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées. • Billes de moins de 99 po de longueur sont payées à 90 % des prix. • Pruche et mélèze, prendre entente avant la coupe. 		
Sapin et épinettes	12 pi et 16 pi	11 po et + 400 \$/Mpmp
	12 pi et 16 pi	5 à 10 po 320 \$/Mpmp
	8, 10 et 14 pi	5 po et + 320 \$/Mpmp
	10 pi 5 po	6 po et + 330 \$/Corde 10 pi
	10 pi 5 po	5 po et + 310 \$/Corde 10 pi
	10 pi 5 po	4 po et + 275 \$/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	6 po et + 255 \$/Corde 8 pi
	8 pi 4 po	5 po et + 245 \$/Corde 8 pi
	8 pi 4 po	4 po et + 225 \$/Corde 8 pi
SCIERIE WELSH & FILS INC. Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh: (418) 268-3833		
Sapin et épinettes	8 et 12 pi	6 po et + 300 \$/Mpmp
Pin blanc	No 1: 12 et 16 pi (billes de pied)	14 po et + 500 \$/Mpmp
	No 2: 12 et 16 pi (billes)	10 po et + 400 \$/Mpmp
	No 3: 8, 10, 12 et 16 pi (billes)	8 po et + 300 \$/Mpmp
Pins très nouveaux	8, 10, 12 et 16 pi	8 po et + 200 \$/Mpmp
Mélèze et pruche	8, 12 et 16 pi	10 po et + 250 \$/Mpmp
	8, 12 et 16 pi	7, 8, 9 po 175 \$/Mpmp
Cèdre	8 à 12 pi	6 po et + 200 \$/Mpmp
ÉLOI MOISAN INC. Saint-Gilbert, Portneuf François ou Olivier: (418) 268-3232, 1 888 968-3232		
<ul style="list-style-type: none"> • Prix en vigueur à partir du 1^{er} juillet. • Surlongueur obligatoire de 6 po. Longueur paire seulement. • Pin blanc et pin rouge, arrêt des achats jusqu'au mois d'octobre. 		
Sapin et épinettes	12 pi et +	8 po et + 360 \$/Mpmp
	10 pi et +	5 à 7 po 250 \$/Mpmp
	8 pi et +	6 à 7 po 175 \$/Mpmp
Pruche	16 pi	10 po et + 365 \$/Mpmp
	10 à 14 pi	10 po et + 275 \$/Mpmp
	8 pi et +	8 et 9 po 215 \$/Mpmp
Pin blanc	12, 14 et 16 pi	12 po et + /4FC 500 \$/Mpmp
	12, 14 et 16 pi	10 po et + /1FC 370 \$/Mpmp
Pin gris	12, 14 et 16 pi	8 po et + 370 \$/Mpmp
	10 à 16 pi	6 à 7 po 280 \$/Mpmp
Pin rouge	10 pi et +	10 po et + 300 \$/Mpmp
	10 pi et +	7 à 9 po 225 \$/Mpmp
	8 pi et +	7 po et + 150 \$/Mpmp

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
Mélèze	16 pi	8 po et + 390 \$/Mpmp
	12 et 14 pi	8 po et + 330 \$/Mpmp
	10 pi et +	6 po et + 250 \$/Mpmp
	8 pi	7 po et + 200 \$/Mpmp
Cèdre	10 à 16 pi	10 po et + 300 \$/Mpmp
	8 pi et +	8 et 9 po 200 \$/Mpmp
SCIERIE DION ET FILS INC. Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers: (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834		
Pin gris (Mpmp) sapin (Mpmp) épinettes (Mpmp)		
12 et 16 pi 12 pi 16 pi 12 pi 16 pi		
Sapin,	12 et 16 pi	12 po et + 420 \$
épinettes	12 et 16 pi	10 à 11 po 395 \$
et pin gris	12 et 16 pi	7 à 9 po 360 \$
	12 et 16 pi	5 à 6 po et + 320 \$
Pin gris épinettes		
Moins de 50% 50 à 90% Plus que 90%		
Sapin, épinettes et pin gris	En longueur	60 \$/TMV
		65 \$/TMV 70 \$/TMV 75 \$/TMV
<ul style="list-style-type: none"> • Doit contenir une bille de 12 pi 6 po. • Diamètre fin bout minimum 4 po. • Diamètre à la souche minimum 7 po. 		
ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE Rivière-à-Pierre, Portneuf Daniel Tremblay (418) 323-2171, poste 210		
<ul style="list-style-type: none"> • Reprise des achats en octobre. • Récolte entre septembre et mars. Contactez l'acheteur avant de produire. • Surlongueur de 6 po minimum sur toutes les billes. • Carie: 20% du diamètre maximum. • Noeud sain (noeud noir max. 1,5 po - noeud rouge max. 3 po). • Billes droites seulement. • Billes ayant moins de 8 po au fin bout, mortes, fourchues et/ou courbe excessive seront refusées. 		
Prix usine		
Pin blanc	Sélect A	14 et 16 pi (billes de pied) 12 po et +/4FC 490 \$/Mpmp
	AA	12 pi (billes de pied) 12 po et +/4FC 465 \$/Mpmp
	B	12 à 16 pi (billes de pied) 8 à 11 po/4FC 420 \$/Mpmp
	C	12 pi à 16 pi (Sciage noeuds rouge) 12 po et +/2FC 375 \$/Mpmp
	D	10 et 12 (Sciage noeuds rouge) 8 à 11 po/2FC 320 \$/Mpmp
	Palette	10 et 12 (5% max. nouveaux) 8 po et + 240 \$/Mpmp
SCIERIE BLOUIN INC. Saint-Jean Île d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin: (418) 829-3483		
Prix usine		
Pin blanc	12 et 16 pi	14 po et +/4FC 675 \$/Mpmp
	8 et 12 pi	8 po et + 500 \$/Mpmp
Pruche	16 pi	10 po et + 330 \$/Mpmp
	12 pi	8 po et + 290 \$/Mpmp
	8 et 10 pi	8 po et + 230 \$/Mpmp
GROUPE LABEL (SAINT-HILARION) Saint-Hilarion, Charlevoix Mario Harvey: (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374		
<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt des achats de pin gris en 10 pi. • Essences livrées séparément. • Aucune réception de sapin ou de pin gris dont le diamètre moyen est inférieur à 6 po. 		
Épinettes	10 pi 4 po	4 po et + 310 \$/Corde 10 pi ^{(1) (3)} 34,25 \$/mca ⁽⁵⁾
	10 pi 4 po	4 à 7 po 290 \$/Corde 10 pi ⁽²⁾ 32,04 \$/mca ⁽⁵⁾
Sapin	10 pi 4 po	4 po et + 300 \$/Corde 10 pi ^{(1) (3) (4)} 33,15 \$/mca ⁽⁵⁾
	10 pi 4 po	4 à 7 po 280 \$/Corde 10 pi ^{(1) (3)} 30,94 \$/mca ⁽⁵⁾
Pin gris	8 pi 4 po	4 à 12 po 225 \$/Corde 8 pi 31,03 \$/mca ⁽⁵⁾
Sapin et épinettes	16 pi 4 po	6 po et + 66,50 \$/m ³ solide net
	12 pi 4 po	6 po et + 64 \$/m ³ solide net
<p>⁽¹⁾ Tous les billots de l'arbre devront être livrés. ⁽²⁾ Petits billots seulement peuvent être livrés. ⁽³⁾ Diamètre moyen obligatoire de 6 pouces et plus. ⁽⁴⁾ Dans l'éclaircie de plantation, le diamètre moyen du bois livré doit atteindre 6 pouces sinon, il peut être refusé. ⁽⁵⁾ mca: mètre cube apparent.</p>		
CÈDRÉCO Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798		
<ul style="list-style-type: none"> • Arbre en entier. Billes droites et saines. • Possibilité de voyage de retour. 		
Cèdre	Qualité AA	8 pi 4 po 5 po et + 350 \$/Corde 8 pi
Pin Blanc		8 pi 4 po 6 po et + 300 \$/Corde 8 pi
SCIERIE FRASER INC. Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour: (418) 665-3481		
Prix au chemin		
Sapin, épinettes et pin gris	8 pi 4 po	5 po et + 220 \$/Mpmp
	10, 12 et 16 pi 6 po	5 po et + 51 \$/m ³ solide
Mélèze	12 et 16 pi 6 po	7 po et + 185 \$/Mpmp
Pin blanc et pin rouge	12 et 16 pi 6 po	6 po et + 350 \$/Mpmp
	8 et 10 pi 6 po	6 po et + 250 \$/Mpmp
Cèdre	12 pi 6 po	6 po et + 325 \$/Mpmp
	8 pi 6 po	6 po et + 325 \$/Mpmp

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
BOISACO INC. , Sacré-Coeur, Côte-Nord Bruno Bouchard : (418) 236-4633, poste 2240		
• Pin gris maximum de 10% du volume total livré.		
Sapin, épinettes et pin gris	12 pi 6 po (381 cm) 16 pi 6 po (503 cm) 9 pi 5 po (287 cm) Max. 35% Vol. livré 9 pi 5 po (287 cm) Excédant de 35%	12 cm et + (DFB) au fin bout 62 \$/m³ solide net 12 cm et + (DFB) au fin bout 62 \$/m³ solide net 9 cm et + (DFB) au fin bout 52 \$/m³ solide net 9 cm et + (DFB) au fin bout 47 \$/m³ solide net
PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU , Pointe aux Outardes, Côte-Nord Éric Morneau : (418) 589-9229, poste 2285; ericmorneau@resolutefp.com		
• Prendre entente avec l'acheteur avant de débiter la coupe. • Billes ne doivent pas provenir de sources contreversées. • Refus des chargements non conformes. • Bois frais seulement. Aucun arbre mort ou brûlé et aucun arbre de champs. • Billes droites, exemptes de fourche. Aucune branche, courbes ou caries > 25%. • Diamètre maximum de 46 cm. • Épinette doit être séparée du sapin.		
SCIAGE		Prix selon m³ net
Sapin et épinettes	5,04 mètre	10 cm 50,38 \$/m³ net
RIVE-SUD		
ARMAND DUHAMEL ET FILS INC. , Saint-Ignace-de-Standbridge, Montérégie Annie May Guthrie : 1 888 283-8878; (450) 542-1752		
Table internationale		
Pruche	14 et 16 pi 6 po 8, 10 et 12 pi 6 po	8 po et + 350 \$/Mpmp 8 po et + 315 \$/Mpmp
SCIERIE COJOVI S.E.N.C. , Saint-Célestin, Nicolet Roger Toupin : (819) 229-1216		
• Billes exemptes de terre. • Autochargeur requis. • Aucune carie et pas de roulerie.		
Pruche et mélèze	16 pi 4 po 14 pi 4 po 10 pi 4 po et 12 pi 4 po 8 pi 4 po	8 po et + 300 \$/Mpmp 8 po et + 285 \$/Mpmp 6 po et + 275 \$/Mpmp 6 po et + 240 \$/Mpmp
LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. , East Angus, Estrie Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23		
Prix au chemin 101 km et +		
Pruche et mélèze	92 po	6 à 20 po 155 \$/Corde 92 po
SCIERIE TECH INC. (DIVISION RENÉ BERNARD INC.) , Lac-Drolet, Estrie Bob Lachance : Cell. : (418) 225-1063		
• Roulure et bois taché non accepté. Pas de trous de vers.		
Table internationale 1/4 po		
Épinette de Norvège, sapin et épinettes	12, 14 pi, 16 pi 6 po	6 po et + 380 \$/Mpmp
Pin blanc	Sciage ⁽¹⁾ 12, 14 et 16 pi 6 po Palette ⁽²⁾ 10, 12, 14 et 16 pi 6 po	10 po et + 450 \$/Mpmp 8 po 350 \$/Mpmp
Pin rouge	Sciage ⁽³⁾ 12 pi 6 po et 16 pi 6 po	8 po et + 375 \$/Mpmp
⁽¹⁾ Maximum 1 po noeuds noirs et 3 po noeuds rouges, si non qualité palette, 75% de 16 pi 6 po, 20% de 12 pi 6 po et 5% de 8 et 10 pieds par voyage. ⁽²⁾ Toutes les billes de 8 et 10 pieds seront classées palette. ⁽³⁾ Minimum de 8 po pour être mesuré et payé. Coupé entre le 15 septembre et le 30 avril.		
BLANCHETTE ET BLANCHETTE , Saint-Gérard, Estrie Renaud Bergeron : (819) 877-2622, poste 4		
• Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. • Le chargement qui n'a pas un diamètre moyen de 5 po sera refusé.		
Sapin et épinettes	AAA 8 pi 4 po AA 8 pi 4 po A 8 pi 4 po	Diam. moy + de 6 po 265 \$/Corde 8 pi Diam. moy + de 5,5 po 255 \$/Corde 8 pi Diam. moy + de 5 po 220 \$/Corde 8 pi
SCIERIE LAPOINTE & ROY LTÉE , Courcelles, Estrie Léopold Lapointe : (418) 483-5777		
• Bois non conforme sera refusé. • Diamètre minimum de 4 po et maximum de 12 po. Longueur maximale acceptée 10 pi 8 po. • Préférence pour 9 pieds. • Bois croche, trop petit ou d'essences autres refusés. • Aucun achat d'épinette de Norvège, de mélèze, ni de pin rouge.		
Sapin et épinettes		Diamètre moyen
10 pi 4 po	6 à 12 po	370 \$/Corde 10 pi
10 pi 4 po	5 à 10 po	340 \$/Corde 10 pi
10 pi 4 po	4 à 8 po	320 \$/Corde 10 pi
10 pi 4 po	4 à 6 po	290 \$/Corde 10 pi
9 pi 4 po	5 à 10 po	310 \$/Corde 9 pi
9 pi 4 po	4 à 10 po	290 \$/Corde 9 pi
9 pi 4 po	4 à 6 po	245 \$/Corde 9 pi
8 pi 4 po	5 à 10 po	265 \$/Corde 8 pi
8 pi 4 po	4 à 10 po	250 \$/Corde 8 pi
8 pi 4 po	4 à 6 po	215 \$/Corde 8 pi
SCIERIE M. S. BILODEAU , Courcelles, Estrie Martin Bilodeau : (418) 483-5676		
• Surlongueur de 4 po pour le 6 et 8 pieds et 6 po pour le 10 et 12 pieds. • Courbure maximum de 1 pouce. • Aucune pourriture, ni fourche rasée.		
Cèdre	10 et 12 pi	AA 6 po et plus 440\$/Mpmp A 4 à 6 po 325\$/Mpmp
	8 pieds	AA 5 po et + 320\$/Corde 8 pi A 3 po et + 250\$/Corde 8 pi
	6 pieds	AA 5 po et + 185\$/Corde 6 pi A 4,5 po et - 135\$/Corde 6 pi
SCIERIE LAUZÉ INC. , Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé : (418) 796-2346		
Prix au chemin Prix usine		
Sapin et épinettes	16 pi 14 pi 12 pi 8 pi	6 po et + 260 \$/Mpmp 6 po et + 250 \$/Mpmp 5 po et + 240 \$/Mpmp 5 po et + 140 \$/Corde 8 pi
Mélèze et pruche	16 pi 4 po 12 et 14 pi 4 po 8 pi 4 po	8 po et + 225 \$/Mpmp 7 po et + 225 \$/Mpmp 6 po et + 190 \$/Corde 8 pi
SCIERIE DU CANTON S.E.N.C. , Kinnear's Mills, Mégantic Rosaire Nadeau & fils inc. propriétaire : Régis et Jean-Claude Nadeau : (418) 424-3260; Cell. : (418) 335-1660		
Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi 8 pi 8 pi	6 po et + 300 à 550 \$/Mpmp 9 po et + (Bille saine) 450 \$/Mpmp 5 po et + 200 à 300 \$/Corde 8 pi

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
BARDEAUX & CÈDRES ST-HONORÉ INC. , Saint-Honoré, Beauce Jean et Rock Carrier : (418) 485-6716		
• Billot coupé droit, qualité sciage, sans encoche, pas de bois de champs. • Épinette de Norvège acceptée.		
Diam. min.		
Épinettes	8 pi 6 po	4,5 po et + 240 \$/Corde 8 pi
CARRIER ET BÉGIN INC. , Saint-Honoré, Beauce-Sud Marco Lessard : (418) 485-6884; Cell. : (418) 313-6477		
• Reprise des achats de pin rouge à partir du 10 septembre. • Minimum 50% du chargement de 12 à 16 pieds. • Arrêt des achats d'épinette de Norvège. • Réception de bois du lundi au jeudi de 6 h à 16 h, le vendredi de 6 h à 11 h. • Billots de qualité, aucun bois de champs accepté.		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po et 14 pi 6 po 10 pi 6 po 8 pi 6 po	6 po et + 490 \$/Mpmp 6 po et + 450 \$/Mpmp 6 po et + 375 \$/Corde 10 pi 6 po et + 250 \$/Corde 8 pi
Pin rouge	10, 12 et 16 pi 6 po 8 pi 6 po	7 po et + 80 \$/Tonne impériale verte 6 po et + 250 \$/Corde 8 pi
MOBILIER RUSTIQUE (BEAUCE) INC. , Saint-Martin, Beauce (418) 382-5987: Sylvie Poulin, poste 101; Serge-Paul Quirion, poste 118; www.mobilierrustique.com		
• Communiquez avec l'acheteur avant de produire. • Réception de bois : du lundi au jeudi, de 6h30 à 16h30. Aucune réception de bois le vendredi. • Bois mêlé de 6 et 8 pi pas accepté. Bois démêlé selon les diamètres. • Bois droit et sain. Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé. • Enlevez complètement les fourches (Couper en haut et en bas de la fourche). • Qualité AA: Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 1 pouce. • Qualité A: Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture. • Pour les 8 po et - : Aucune pourriture. • Pour les 8 po et + : Un maximum de 1 pouce de pourriture au centre. • Bois piqué par rouleaux de machines multifonctionnelles à vérifier avec le moulin.		
Cèdre		
Méthode de coupe et d'empilement du cèdre (Bois droit et sain) :		
10 et 12 pi (Longueur)	3,5 po et +	
8 pi (Longueur)	3 à 5 po	
8 pi (Longueur)	5 po et +	- 5 empilements différents obligatoires
6 pi (Longueur)	5 po et +	
10 et 12 pi 6 po	6 po et +	430 \$/Mpmp (Qualité AA)
10 et 12 pi 6 po	6 po et +	325 \$/Mpmp (Qualité A)
12 pi 6 po	3,5 po à 5,75 po	3,10 à 5,65 \$/Pièce (Qualité AA)
12 pi 6 po	3,5 po à 5,75 po	1,75 à 3,25 \$/Pièce (Qualité A)
10 pi 6 po	3,5 po à 5,75 po	2,50 à 4,50 \$/Pièce (Qualité AA)
10 pi 6 po	3,5 po à 5,75 po	1,40 à 2,60 \$/Pièce (Qualité A)
8 pi 6 po à la corde	5 po et +	315 \$/Corde 8 pi (Qualité AA)
8 pi 6 po à la corde	3 à 5 po	170 \$/Corde 8 pi (Qualité AA)
6 pi 6 po à la corde	5 po et +	185 \$/Corde 6 pi (Qualité AA)
CLERMOND HAMEL LTÉE , Saint-Éphrem, Beauce Marco Guay : Cell. : (418) 222-2347		
• Achat de 8, 9 et 10 avec entente au préalable. • Aucun achat d'épinette de champs et de pin gris. • Réception des billots de pin rouge à partir du 24 septembre seulement.		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 16 pi 6 po 12 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 4 po 12 pi 6 po 12 pi 6 po 12 pi 6 po	8 po et + 480 \$/Mpmp 5 à 7 po 465 \$/Mpmp 8 po et + 460 \$/Mpmp 6 et 7 po 440 \$/Mpmp 9 po et + 375 \$/Mpmp 6 1/2 po et + 425 \$/Corde 12 pi 5 1/2 po et + 410 \$/Corde 12 pi 4 1/2 po et + 390 \$/Corde 12 pi
Pin rouge	10 pi 4 po 12 pi et 16 pi 6 po 8 pi 4 po	6 po et + 80 \$/Tonne impériale verte 6 po et + 255 \$/Corde 8 pi
LES INDUSTRIES PICARD & POULIN INC. , Saints-Anges, Beauce Éric Drouin : (418) 253-5456		
Prix au chemin		
• Prix pour un minimum d'un demi chargement, sinon prix à la baisse. • Aucune bille en bas de 5 po acceptée.		
Sapin et épinettes	16 pi 12 pi 12 pi 8 pi	8 po et + 340 \$/Mpmp 6 po et + 330 \$/Mpmp 5 po et - 260 \$/Mpmp 5 po et + 210 \$/Corde 8 pi
SCIERIE ALEXANDRE LEMAY & FILS INC. , Sainte-Marie, Beauce Stéphane Lemay (418) 387-5670		
• Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Aucun achat d'épinette de Norvège. • Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés. • Diamètre maximum de 14 pouces. • Aucun bois de champs. • Surlongueur de 4 pouces demandée. • Aucune réception de billots le vendredi après 12 h.		
Sapin et épinettes	Qualité AAA+ AAA AA A	Diamètre 6 po et + 280 \$/corde 8 pi 5 po et + 270 \$/corde 8 pi 4 po et + 250 \$/corde 8 pi 4 à 6 po 215 \$/corde 8 pi
SCIERIE FORTIN INC. , Saint-Isidore, Beauce Gaétan Fortin : (418) 882-5663		
• Cèdre : droit et sain. Tiges de diamètre inférieur refusées		
\$/Mpmp (TableRoy)		
Pin blanc	12 et 16 pi 8 et 12 pi 8 pi	14 po et +/4FC (Bille de pied) 550 \$/Mpmp 12 po et + 400 \$/Mpmp 8 po et + (Palette) 250 \$/Mpmp
Cèdre	12 pi 6 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po	6 po et + 500 \$/Mpmp 6 po et + 450 \$/Mpmp 6 po et + 300 \$/Mpmp
LES PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE , Sainte-Aurèle, Beauce Denis Bélanger : (418) 564-1192		
• Prix payé à la condition d'avoir 50% et + de billes de 16 pieds. • Séparez les essences par arimes sur le camion. • 6 po de surlongueur pour tous billots de sciage.		
Pin blanc	N°1 ⁽¹⁾ 14 et 16 pi N°2 ⁽¹⁾ 12, 14 et 16 pi N°3 et 4 ⁽²⁾ 10, 12, 14 et 16 pi	12 po et + bille de pied/3FC 420 \$/Mpmp 10 po et + 420 \$/Mpmp 8 po et + 320 \$/Mpmp
Sapin et Épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 5 po	6 po et + 430 \$/Mpmp 6 po et + 405 \$/Mpmp 4,5 po et + 330 \$/Mpmp
Épinettes	Pleine-longueur	8 po et + à la souche ⁽³⁾ 72 \$/Tonne impériale verte
Sapin	Pleine-longueur	10 po et + à la souche ⁽³⁾ 68 \$/Tonne impériale verte
⁽¹⁾ Grade 1 et 2: Noeud noir maximum 1 po, noeud rouge maximum 2 po 1/2. ⁽²⁾ Grade 3 et 4: Tous les billots avec des noeuds de 3 et 4 po distancé de 3 pi à 5 pi. ⁽³⁾ Diamètre minimum au fin bout 4 po.		

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RENÉ BERNARD INC. , Saint-Zacharie, Beauce Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063		
• Roulure et bois taché non accepté. Pas de trous de vers. • Les billes de sapin, épinettes de 5 pouces : 350 \$/Mmp		
Table internationale		
Sapin et épinettes et épinette de Norvège	16 pi 6 po 12 et 14 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 440 \$/Mmp 420 \$/Mmp
Pin blanc Sciage ⁽¹⁾ Palette ⁽²⁾	12, 14 et 16 pi 6 po 10, 12, 14 et 16 pi 6 po	10 po et + 8 po 450 \$/Mmp 350 \$/Mmp
Pin rouge Sciage ⁽³⁾	12 pi 6 po et 16 pi 6 po	8 po et + 375 \$/Mmp
⁽¹⁾ Maximum 1 po noeuds noirs et 3 po noeuds rouges, si non qualité palette, 75% de 16 pi 6 po, 20% de 12 pi 6 po et 5% de 8 et 10 pieds par voyage. ⁽²⁾ Toutes les billes de 8 et 10 pieds seront classées palette. ⁽³⁾ Minimum de 8 po pour être mesuré et payé. Coupé entre le 15 septembre et le 30 avril.		
LE SPÉCIALISTE DU BARDEAU DE CÈDRE INC. , Saint-Prospère, Beauce Marco Bélanger : (418) 594-6201		
• Billots surlongueur de (6 pouces) et pas plus du tiers du volume en carie.		
Cèdre (thuya)	8 pi 12 et 16 pi En longueur	8 po (20 cm) et + au fin bout 8 po (20 cm) et + au fin bout 6 po (18 cm) et + au fin bout et 12 po (30 cm) et + à la souche 270 \$/Corde 8 pi 320 \$/Mmp 70 \$/Tonne impériale verte
BOIS DAAQUAM INC. , Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Léandre Rouleau : (418) 244-3608, poste 236; cell.: (418) 625-0594		
• Communiquez avec l'acheteur avant de produire et livrer du 8, 9, et 10 pieds. • Aucun achat d'épinette de Norvège.		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 et 14 pi 6 po 10 pi 6 po 9 pi 6 po 8 pi 4 po	5 po et + 5 po et + 4 po et + 4 po et + 4 po et + 440 \$/Mmp 420 \$/Mmp 295 \$/Corde 10 pi 265 \$/Corde 9 pi 225 \$/Corde 8 pi
Épinette	En longueur ⁽¹⁾	4 po et + au fin bout 76 \$/Tonne imp. verte
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout 66 \$/Tonne imp. verte
⁽¹⁾ Diamètres 7, 8, 9 po, aucune carie. 10 po et +, tolérance de 1/3 de carie.		
BARDOBE INC. , Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Martin-Paul Blais-Gauvin : (418) 244-3612		
• Billes non fourchues, ni de bois de champs comportant des nœuds excessifs.		
Cèdre	8 pi 6 po En longueur	8 po et + sain 12 po et + à la souche 270 \$/Corde de 8 pi. 70 \$/Tonne impériale verte
MATÉRIAUX BLANCHET INC. , Saint-Pamphile, L'Islet Caroline Dubé et Dave Chouinard : (418) 356-3344		
• Aucun achat d'épinette de Norvège. • Arrêt des achats de sapin et épinettes de 8 pieds. • Arrêt des achats de pin rouge pour une période indéterminée.		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 et 14 pi 6 po 10 pi 4 po 9 pi 4 po	5 po et + 5 po et + 4 po et + 4 po et + 445 \$/Mmp 420 \$/Mmp 290 \$/Corde 10 pi 260 \$/Corde 9 pi
Épinettes + de 75%	En longueur	4 po et + au fin bout 76 \$/Tonne imp. verte
Sapin et épinettes ⁽¹⁾	En longueur	4 po et + au fin bout 66 \$/Tonne imp. verte
⁽¹⁾ Si - de 75% en épinettes ⁽²⁾ 12 et 16 pieds dans la même pile, en priorisant le 16 pieds ⁽³⁾ Bois en longueur : longueur minimale de 25 pieds		
BOIS DAAQUAM INC. DIVISION , Saint-Pamphile, L'Islet Raymond Laverdière : Cell.: (418) 356-4260		
• Bois en longueur: tiges doivent contenir au moins une bille de 12 pi 4 po et avoir un diamètre au fin bout de 4 po; pour les diamètres inférieurs à 4 pouces, prendre entente avec l'acheteur.		
Sapin et épinettes	16 pi 12 pi 10 pi 9 pi	6 po et + 6 po et + 4 po et + 4 po et + 440 \$/Mmp 420 \$/Mmp 295 \$/Corde 10 pi 265 \$/Corde 9 pi
Épinettes	En longueur	4 po et + au fin bout 76 \$/Tonne imp. verte
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout 66 \$/Tonne imp. verte
Épinette de Norvège	16 pi 12 et 14 pi	6 po et + 6 po et + 390 \$/Mmp 380 \$/Mmp
INDUSTRIES MAIBEC , Saint-Pamphile, L'Islet Mario Leblanc : Cell.: (418) 356-4448		
Cèdre	10 à 16 pi 8 pi 8 po En longueur	9 po et + 9 po et + 5 po et + au fin bout et 12 po et + à la souche 325 \$/Mmp 275 \$/Corde 8 pi 75 \$/Tonne imp. verte
BOIS CARGAULT INC. , Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré : (418) 356-5099		
• Billes saines, droites et noeuds bien rasés.		
Mélèze & épinette de Norvège	8 pi 4 po	6,5 po et + 185 \$/Corde 8 pi
BOIS DE SCIAGE LAFONTAINE INC. , Sainte-Perpétue, L'Islet Robin Pelletier : Bur.: (418) 356-6573		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 4 po 9 pi 4 po	5 po et + 5 po et + 4 po et + 4 po et + 445 \$/Mmp 420 \$/Mmp 290 \$/Corde 10 pi 260 \$/Corde 9 pi

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RIVE-NORD		
MASKI INC. , Louiseville, Mauricie Normand Yelle : (819) 228-8461, poste 202; Cell.: (819) 609-3020		
• Billes fraîches, aucun érable entaillé, aucune bille chauffée. • Bouleau blanc : aucune trace de vers acceptée. • Longueur de 8 à 12 pi avec surlongueur de 4 po. • Diamètre minimum de 9 po, maximum de 32 po.		
Prix usine \$/Mmp règle internationale		
DÉROULAGE	CLAIR 16 po + /4FC ⁽¹⁾ PRIME 16 po + /3FC SÉLECT 13 po + /3FC SCIAGE	#1 11 po/4FC 12 po/3FC #2 10 po + /2FC #3 9 po + /2FC 10 po + /1FC
Érable à sucre ⁽¹⁾	800 \$	725 \$ 650 \$ 600 \$
Merisier	850 \$	750 \$ 650 \$ 600 \$
Chêne rouge	825 \$	775 \$ 725 \$ 600 \$
Érable rouge (plaine)	700 \$	625 \$ 550 \$ 450 \$
⁽¹⁾ DÉROULAGE : Maximum 1/3 de coeur. SCIAGE # 1 et # 2 : Maximum 40 % de coeur; SCIAGE # 3 : Maximum 50 % de coeur. ⁽²⁾ Bille de pied seulement.		

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE Usines de Shawinigan Marc Berthiaume : (819) 852-6224		
• Billes fraîches, arbres sains. • Longueur des billes : 9 pi 6 po (faible pourcentage de 8 pi 6 po) • Spécifications détaillées sont disponibles sur le site Web et sur demande. Prix au chemin - \$/Mmp table internationale ou Roy		
Bouleau jaune et blanc et érable à sucre	P 1 100 \$	N° 1 925 \$ N° 2 725 \$ N° 3 600 \$
BOISERIES SAVCO INC. , Saint-Adelphe, Mauricie Eric Boivin : (819) 523-2765, poste 3229		
Arrêt des achats pour une période indéterminée		
SCIERIE WELSH & FILS INC. , Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh : (418) 268-3833		
Merisier et érable (sciage)	8 et 12 pi 8 et 12 pi 8 et 12 pi	11 po et +/4FC 10 po et +/3FC 10 po et +/2FC 600 \$/Mmp 425 \$/Mmp 325 \$/Mmp
Bois franc (palette)	8 et 12 pi	7 po et + 225 \$/Mmp
Tremble ⁽¹⁾ (sciage&déroutage)	8 à 12 pi	10 po et + 275 \$/Mmp
Tremble (palette)	8 à 12 pi	7 po et + 150 \$/Mmp
⁽¹⁾ Le prix du tremble de qualité supérieure sera majoré.		
ÉLOI MOISAN INC. , Saint-Gilbert, Portneuf. François ou Olivier : (418) 268-3232, 1 888 968-3232		
• Surlongueur de 6 po. Bois le plus long possible lorsque la tige est droite.		
Tremble	12 à 16 pi 8 à 10 pi	9 po et + 9 po et + 280 \$/Mmp 250 \$/Mmp
SCIERIE DION & FILS INC. , Saint-Raymond, Portneuf Eric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834		
SCIAGE (Surlongueur de 4 à 6 pouces minimum)		Merisier Érable à sucre ⁽¹⁾
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	14 po et +/3FC+ 12 et 13 po/3FC+ 10 et 11 po et +/2FC+ 8 et 9 po et +/2FC+ 800 \$/Mmp 625 \$/Mmp 475 \$/Mmp 350 \$/Mmp 200 \$/Mmp
Bouleau blanc	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	12 po et +/3FC+ 10 et 11 po et +/2FC+ 8 et 9 po/2FC+ 550 \$/Mmp 400 \$/Mmp 300 \$/Mmp
Érable rouge (plaine), frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	12 po et +/3FC 10 et 11 po et +/2FC+ 8 et 9 po/2FC+ 250 \$/Mmp 200 \$/Mmp 175 \$/Mmp 150 \$/Mmp
⁽¹⁾ Jusqu'à 33% de cœur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de cœur, déclassé de 2 grades.		
SCIERIE BLOUIN INC. , Saint-Jean Île-d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin : (418) 829-3483		
• Bois droit seulement.		
Merisier et érable à sucre	8 à 12 pi 8 à 12 pi 8 à 12 pi	14 po et + 11 à 13 po 8 à 10 po 575 \$/Mmp 485 \$/Mmp 350 \$/Mmp
Frêne	8 à 12 pi 8 à 12 pi	13 po et + 8 à 10 po 550 \$/Mmp 375 \$/Mmp
Bouleau et plaine	8 à 12 pi	9 po et + 425 \$/Mmp
Hêtre	8 à 12 pi 8 à 12 pi	13 po et + 9 à 12 po 375 \$/Mmp 300 \$/Mmp
Autres bois franc	8 pi 4 po	8 po et + 225 \$/Corde 8 pi
Tremble	8 pi 4 po	8 po et + 250 \$/Corde 8 pi
GRUPE NBG , Saint-Hilarion, Cour de transit Jean-Marie Ouellet (418) 866-5988 - (418) 899-6786 poste 105		
• Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de débiter la coupe afin de vous assurer des normes de façonnage en vigueur. • Aucun peuplier baumier accepté. • Aucune courbure, aucun trou, ni carie, ni fourche, ni chicot. • Branches et noeuds doivent être coupés au ras du tronc. • Bois frais seulement, aucune décoloration.		
Peupliers (Tremble)	Sciage 8 pi 5 po	8 po et + 50 \$/TMV
SCIERIE FRASER INC. , Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour : (418) 665-3481		
Tremble	8 pi 4 po 10,12 et 16 pi 6 po	5 po et + 6 po et + 130 \$/Corde 8 pi 32 \$/m ³ solide
SCIERIE PETIT-SAGUENAY , Petit Saguenay, Saguenay Géralde Pelletier : (418) 272-3418, poste 2222		
• 1 ^{er} billot (bille de pied) de 8 pi et 2 ^e billot de 10 pi. • Courbure : flèche ou 2 po maximum. • Carie : maximum 10% du diamètre, un seul bout.		
Tremble	8 et 10 pi	9 po et + 43 \$/m ³ solide net
BERSACO INC. , Les Bergeronnes, Côte-Nord Lucas Deschênes (418) 232-1100 poste 224		
• Contactez l'acheteur préalablement afin de prendre entente pour la qualité et le transport. • Longueur : 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur. • Diamètre : Minimum : 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum : 21 po. • Nœuds bien rasés, aucune fourche, aucun arbre mort. • Carie : Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée. • Courbure : 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale. • Tremble et bouleau démêlés, aucun peuplier baumier accepté.		
Bouleau blanc	5,5 po et +	47 \$/m ³ solide
Tremble	5,5 po et +	44 \$/m ³ solide
⁽¹⁾ Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Coeur, Tadoussac et Longue-Rive		
RIVE-SUD		
LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. , East Angus, Estrie Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23		
• Noeuds bien rasés et pas de pourriture. • Préférence pour le 92 po.		
Bois franc	92 po	6 à 20 po 250 \$/Corde 92 po
Tremble	92 po	6 à 20 po 155 \$/Corde 92 po

La page Facebook du Syndicat est un moyen rapide et très simple d'être bien informé sur les différentes activités ainsi que l'actualité reliées à la forêt privée de votre région. Tapez @sfrq dans le moteur de recherche sur le Web afin de vous brancher, d'aimer et de suivre votre organisation. Merci à tous de partager !



Activités de formation

Améliorez vos connaissances

Le Syndicat a reçu le mandat de plusieurs agences de mise en valeur des forêts privées d'organiser et de réaliser des activités de transfert de connaissances pour les propriétaires forestiers. Nous vous présentons donc une description des activités offertes cet hiver. Ces cours sont orientés vers la pratique, ils vous permettront d'appliquer rapidement les nouvelles connaissances lors de la planification et de la réalisation de vos travaux en forêt.

Préinscription

Remplissez le formulaire et faites-le parvenir au SPFRQ. Les frais de participation sont de 25 \$ par activité. Ils doivent être acquittés directement auprès du formateur au début de l'activité. Les cours offerts, les dates et les lieux où se tiendront les formations peuvent changer. Nous communiquerons avec vous par courrier ou courriel pour vous informer de l'endroit où sera tenue la formation à laquelle vous vous serez préinscrit. À la réception de la lettre d'invitation, vous devrez confirmer votre participation en appelant au Syndicat. Pour certains cours, le nombre de participants est limité. Le calendrier des activités est aussi publié sur le site Web du Syndicat www.sfrq.qc.ca et www.uplus.upa.qc.ca

Abattage directionnel *

Ce cours est une variante du cours d'abattage manuel développé pour la CNESST. Il est axé sur les préparatifs de l'abattage, soit les différentes entailles et charnières à réaliser, pour un abattage directionnel sécuritaire.
Durée : 1 soirée de théorie et 1 journée de pratique sur le terrain (l'équipement de sécurité est obligatoire)

* Note : Ce cours ne permet pas l'obtention du certificat de la CNESST exigé pour les travailleurs forestiers.

Affûtage de la scie à chaîne

Ce cours est consacré à l'apprentissage pratique, soit le nettoyage et principalement l'affûtage de la scie à chaîne. La partie théorique du cours permet d'apprendre le fonctionnement et l'ajustement des couteaux de la chaîne. Chaque scie est vérifiée afin de s'assurer qu'elle répond aux normes de sécurité.
Durée : 1 journée de pratique avec votre scie à chaîne

Façonnage des bois

Ce cours se déroule en grande partie sur le terrain. Des techniques sont montrées pour tronçonner adéquatement les billes afin d'en tirer une valeur maximale. Il permet de découvrir les qualités recherchées pour les billes de déroulage et de sciage. Dans le contexte de la fin du marché de 4 pieds résineux, des conseils spécifiques vous seront offerts afin de maximiser votre production de billots résineux.
Durée : 1 journée de pratique sur le terrain

Depuis cet automne, le SPFRQ fait partie du Collectif en formation agricole de la région de la Capitale-Nationale-Côte-Nord. De concertation avec des maisons d'enseignement, le collectif souhaite répondre davantage aux besoins des propriétaires forestiers. Les formations du Syndicat sont donc désormais affichées sur le site de la formation agricole www.uplus.upa.qc.ca. Pour être informé régulièrement des formations disponibles, inscrivez-vous à l'infolettre ou suivez le Collectif sur Facebook.



FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE FORMATION « Hiver 2019 »

Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches

Activités de formation disponibles	Lieux	Dates	
Abattage directionnel (1 soir + 1 jour)*	Lévis	À déterminer	<input type="checkbox"/>
Affûtage de la scie à chaîne (1 jour)	Lévis	À déterminer	<input type="checkbox"/>
Façonnage des bois (1 jour)	Lévis	25 janvier	<input type="checkbox"/>

Agence forestière des Bois-Francis

Activités de formation disponibles	Lieux	Dates	
Abattage directionnel (1 soir + 1 jour)*	Plessisville	À déterminer	<input type="checkbox"/>
Affûtage de la scie à chaîne (1 jour)	Plessisville	À déterminer	<input type="checkbox"/>

Agence des forêts privées de Québec 03

Activités de formation disponibles	Lieux	Dates	
Abattage directionnel (1 soir + 1 jour)*	Québec	À déterminer	<input type="checkbox"/>
Affûtage de la scie à chaîne (1 jour)	Québec	À déterminer	<input type="checkbox"/>
Façonnage des bois (1 jour)	Québec	À déterminer	<input type="checkbox"/>

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse de résidence : _____
 Ville : _____ Code postal : _____
 Municipalité où se trouve votre lot : _____
 Téléphones rés. : _____ Bur. : _____
 Cell. : _____ Courriel : _____

Retourner à : Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec
 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2
 Tél. : 418 872-0770 – Téléc. : 418 872-7099 – Courriel : sfrq@upa.qc.ca

Affiche : Propriété forestière privée

Les affiches du SPFRQ sont de nouveau disponibles afin que vous puissiez identifier votre propriété forestière. Elles indiquent **Propriété forestière privée, défense de passer** et trois pictogrammes en rouge signalent qu'il n'est pas permis de circuler à pied, avec des véhicules motorisés (VTT et motoneige) et qu'il est interdit de chasser sur cette propriété.



Il est possible de vous en procurer au coût unitaire de 6 \$ (taxes incluses) au bureau du Syndicat au 5185, rue Rideau à Québec. Prenez note que les affiches ne peuvent pas être expédiées par la poste. Passez votre commande au 418 872-0770 poste 240. Vous pourrez aussi vous en procurer lors des assemblées de secteurs de l'hiver ! (Matériel : coroplast; Format : 24 pouces par 24 pouces; Couleurs : noir et rouge.)

Transport M. Plamondon

Fin du transport de bois à pâte

Le Syndicat désire remercier sincèrement Monsieur Michel Plamondon pour ses nombreuses années de loyaux services en tant que transporteur accrédité pour le transport

du bois à pâte. Transport M. Plamondon a cessé sa collaboration avec l'ATBRQ, il offrait des services de transport de bois à pâte dans la grande région de Québec.

Évènement à venir

Salon de la forêt 2019 – 16 et 17 février 2019

C'est sous le thème : « La forêt, une infinité de branches à explorer » que se déroulera la 40^e édition du Salon de la forêt au Pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval au 2325 rue de l'Université. C'est un évènement familial qui porte sur la valorisation de la forêt. Une foule d'activités et de découvertes vous y attendent! Consultez le site Web ou la page Facebook pour l'horaire et la programmation de l'évènement ssf.fgg.ulaval.ca/salon-de-la-foret/.



Publié par : Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec
 Financement : Le Fonds d'aménagement forestier
 Direction : Jacques J. Tremblay, ing.f.
 Responsable de la rédaction : Caroline Houde, ing.f.
 Collaboration : Jonathan Beaudoin-Brousseau, ing.f., Gaétan Deschênes, ing.f., Thérèse Julien et Michel Paradis, tech.f.

Montage : Michel Greco
 Impression : Hebdo Litho
 Distribution : Aux propriétaires forestiers de la région de Québec
 Tirage : 13 300 exemplaires
 Dépôt légal : 3^e trimestre 1986 (ISSN 1480-0608)
 Poste-publications : Convention de la Poste-publications numéro 40032265
 Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au SPFRQ, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2
 Courriel : sfrq@upa.qc.ca

Formulaire d'engagement

Pour être nommé délégué à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec, vous devez être présent lors de l'assemblée de secteur où vous êtes propriétaire d'un boisé.

des délégués. Ce formulaire d'engagement doit être signé devant témoin. Prenez note que le fait d'avoir rempli ce formulaire ne garantit pas votre nomination comme délégué.

À défaut d'être présent, vous pouvez poser votre candidature en remplissant le formulaire d'engagement ci-dessous et en le faisant parvenir au SPFRQ avant la tenue de l'assemblée de secteur, ou en vous assurant de sa remise au président de la réunion avant la période de nomination

Le propriétaire indivisaire, associé dans une société ou étant une personne morale (coopérative, compagnie, corporation, etc.) doit joindre au formulaire une procuration ou une résolution de son conseil d'administration le nommant à titre de représentant des autres personnes auprès du Plan conjoint.

Je, _____, certifie être un producteur de bois visé par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. Je possède des propriétés forestières dans les municipalités suivantes : _____

Par la présente, j'accepte que ma candidature soit posée à titre de DÉLÉGUÉ ou de SUBSTITUT lors de l'assemblée de secteur. J'accepte aussi, si je suis nommé, d'agir à ce titre lors de toute assemblée générale du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec tenue en 2019.

Nom du producteur ou de l'entreprise : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____
 Courriel : _____
 Signature : _____
 (du producteur ou d'un représentant autorisé)
 Signature d'un témoin : _____
 Signé à : _____, ce _____ 2019.